

Rapport annuel



2025 - 2026

ENSEMBLE
engageons la conversation

jevi
Centre de prévention
du suicide - Estrie



TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	3
Les critères de l'action communautaire autonome	4
Philosophie, mission, valeurs et objectifs	5
Le conseil d'administration 2025-2026	6
L'équipe de JEVI	7
L'organigramme de JEVI au 31 mars 2026	7
Les membres 2025-2026 de JEVI	8
Présence sur les médias sociaux	9
Présence et représentation de JEVI	9
Présence de JEVI dans les médias	10
Déménagement de JEVI	11
Les services d'intervention	12
La répartition de toutes les interventions effectuées à JEVI.....	12
Le suivi court terme	13
Le suivi étroit	15
Les interventions d'urgence	18
Les services de postvention	19
Le groupe de soutien pour les personnes endeuillées par suicide.....	20
Le soutien clinique.....	20
La supervision clinique	20
Dossiers spéciaux	21
Salon de la Corporation des enfants	22
Les services de formation et de sensibilisation	23
Les formations aux professionnel·le·s	23
Les formations aux citoyen·ne·s.....	25
Les rendez-vous annuels	26
L'autofinancement et l'administration	27
L'autofinancement à JEVI : de l'eau à notre moulin	27
Activités d'autofinancement.....	28
La communauté se mobilise pour JEVI.....	29
Formation continue des employé·e·s de JEVI	31
Liste des sigles et acronymes	32

Mot du président

Une autre belle et grande année qui vient de se terminer pour JEVI !

Lorsque l'on s'arrête un instant pour regarder d'où nous venons, qui nous sommes aujourd'hui et tout ce que nous avons bâti ensemble, un mot s'impose : fierté. Une fois de plus, il est impressionnant de constater l'évolution de notre organisation, tant dans nos façons de faire que dans notre capacité à répondre aux besoins de notre communauté.

L'année 2025-2026 aura été marquée par des réalisations structurantes pour l'avenir de JEVI. une année de transformation concrète, ancrée dans l'action et tournée vers l'humain.

Le déménagement dans de nouveaux locaux représente bien plus qu'un simple changement d'adresse : il s'agit d'un environnement repensé pour mieux soutenir nos interventions, favoriser l'accueil et offrir un espace plus adapté aux réalités des personnes que nous accompagnons.

Dans cette même volonté d'aller toujours plus loin, nous avons eu le privilège d'inaugurer le **Salon de la Corporation des Enfants**, un lieu porteur de sens qui témoigne de notre volonté constante d'innover. Cet espace incarne notre engagement à offrir un milieu chaleureux, humain et sécurisant. Il reflète profondément ce qui nous anime : offrir un environnement sécurisant où chaque personne peut se sentir vue, entendue et soutenue.

Alors que nous regardons vers l'avenir, une étape importante se profile à l'horizon : **JEVI célébrera, à l'automne 2026, son 40e anniversaire.** Cet anniversaire sera l'occasion de souligner le chemin parcouru, mais aussi de réaffirmer la pertinence et l'importance de notre mission. 40 ans d'engagement, et de solidarité. 40 ans à tendre la main, à écouter sans juger, à être là — simplement, mais essentiellement.

Comme président du conseil d'administration, je suis profondément touché par le dévouement de notre équipe. Jour après jour, les employé·e·s contribuent, à faire une réelle différence dans la vie des gens. Leur dévouement est au cœur de chacune de nos avancées.

Je tiens également à souligner la contribution essentielle de notre conseil d'administration, de nos partenaires et de l'ensemble de la communauté. C'est grâce à cette mobilisation collective que nous pouvons continuer à avancer et à sauver des vies. Car au fond, notre mission dépasse les mots. Elle se vit dans chaque geste, chaque présence, chaque vie que l'on touche.

Plus que jamais, nous poursuivrons nos efforts avec détermination afin de faire progresser notre mission de prévention du suicide et d'assurer le rayonnement de JEVI.

Merci de croire, comme nous, que le suicide ne doit jamais être une option.

Veuillez recevoir mes plus sincères salutations.



Yan Perrault
Président du conseil d'administration

Les critères de l'action communautaire autonome

L'adoption en 2001 de la *Politique gouvernementale – L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* a donné lieu à une définition précise de l'action communautaire autonome à partir de 8 critères.¹

Les 4 premiers critères s'adressent à l'ensemble des organismes **d'action communautaire**

1. Être un organisme à but non lucratif ;
2. Être enraciné dans la communauté ;
3. Entretenir une vie associative et démocratique ;
4. Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.

S'ajoutent 4 critères pour les organismes d'action communautaire **autonome** (ACA)

1. Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté ;
2. Poursuivre une mission sociale qui lui est propre et qui favorise la transformation sociale ;
3. Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée ;
4. Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

Le respect de ces 8 critères de l'action communautaire autonome pour le financement en soutien à la mission globale est maintenant intégré dans le nouveau cadre normatif du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Tout au long de notre rapport annuel, vous retrouverez différents symboles vous permettant de bien cibler de quelle façon JEVI répond à ces 8 critères importants.



Organisme à but non lucratif



Constitué à l'initiative des gens de la communauté



Enraciné dans la communauté



Mission sociale qui favorise la transformation sociale



Vie associative et démocratique



Pratiques citoyennes, approches larges, axées sur la globalité de la problématique



Libre de notre mission, approches, pratiques et orientations



Conseil d'administration indépendant du réseau public

¹ <https://www.rocestrie.org/fr/aca.html>

Philosophie, mission, valeurs et objectifs

Philosophie

Nous croyons fermement que chaque individu possède les ressources personnelles nécessaires pour traverser les périodes difficiles.

Nous misons donc sur les forces et le potentiel de chacun·e lorsque nous les accompagnons dans ces périodes de tourmente.

La vie, aussi ténue semble-t-elle, est toujours au cœur de nos actions.

Valeurs



JEVI, c'est avant tout une équipe de travail animée d'un grand esprit de collaboration et du souci constant d'offrir des services de qualité. Le respect, le professionnalisme, la confidentialité, l'honnêteté, la confiance mutuelle, la solidarité, la complicité et la transparence sont très importants pour nous.

De plus, à l'instar de l'ensemble des centres de prévention du suicide du Québec, nous partageons certaines valeurs fondamentales:

- **Protection de la vie** : Toute personne a droit à la vie et au secours. Chaque intervenant·e a donc le devoir et l'obligation d'aider et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour préserver la vie des personnes suicidaires;
- **Respect de la personne** : Tout être humain doit être apprécié pour ce qu'il est, en toute dignité, afin qu'il puisse se sentir légitimé et soulagé de partager sa souffrance et de travailler en faveur de la vie;
- **Engagement** : L'engagement représente à la fois cette capacité de créer un contexte favorable pour faire ensemble des choix en faveur de la prévention du suicide et d'en être quelqu'un d'impliqué et influent.

Mission



Nous sommes un organisme communautaire né d'une volonté citoyenne de mettre un frein à la problématique du suicide. Fondés en 1986 à l'école secondaire Le Ber, nous avons pour mission la promotion du mieux-vivre et la prévention du suicide auprès de la population des 7 territoires de l'Estrie que nous desservons.

Nous offrons des services en présentiel à nos 4 clientèles, soit: les personnes suicidaires, leurs proches, les personnes endeuillées par suicide ainsi que les professionnel·le·s de l'Estrie ayant besoin de soutien dans leurs propres interventions.

JEVI s'investit dans les 4 niveaux d'action généralement reconnus, soit : la promotion, la prévention, l'intervention et la postvention.

Objectifs



- Promouvoir le mieux-vivre auprès de la population de l'Estrie;
- Prévenir le suicide auprès de la population de l'Estrie;
- Intervenir auprès des personnes suicidaires de l'Estrie et leurs proches, et les référer au besoin;
- Former des agents multiplicateurs qui travailleront à la réalisation des objectifs précédents;
- Intervenir auprès des personnes endeuillées à la suite d'un suicide;
- Développer des outils pour agir en promotion du mieux-vivre et en prévention du suicide;
- Favoriser la concertation avec les établissements et les organismes du milieu;
- Participer au développement de la recherche en prévention du suicide.

Le conseil d'administration 2025-2026



Exécutif

M^e Yan Perreault, président

Avocat
Therrien Couture Joli-Coeur

Sébastien Beaudoin, vice-président

Directeur général
Drummondville Ford

Émilie Yergeau, secrétaire-trésorière

Psychologue

Membres non votants

Tania Boilar

Directrice générale de JEVI

Karina Déziel

Intervenante
Représentante des employé-e-s de JEVI

Autres administrateurs

Irène Brouillette, administratrice

Retraitée

Nicolas Lareau-Trudel, administrateur

Adjoint à la direction générale
Directeur régional stratégie,
développement organisationnel et
affaires corporatives
Régie régionale de santé et services
sociaux Nunavik

Anick Champoux, administratrice

Infirmière retraitée

Daniel Messier, administrateur

Retraité du ministère de l'Environnement

Félix Elbert

Bähler Biogas

Guillaume Bélanger

Directeur général chez Honda Magog

Merci à chacun·e de vous pour votre précieux apport au développement de JEVI.

L'équipe de JEVI

Les réalisations de l'année 2025-2026 sont le fruit du travail d'une équipe énergique. Merci à chacun-e pour cette belle complicité de tous les instants. Nous sommes fier-e-s de vous présenter les membres de l'équipe au 31 mars 2026 !

À L'INTERVENTION

Léonie Duchesne, coordonnatrice clinique
Audrey Lemay, intervenante
Benjamin Turgeon, superviseur clinique intérim
Dieumerci Wakongo, intervenante
Mathilde Boulanger-Potvin, intervenante
Magali Brodeur, intervenante
Béatrice Beauparlant, intervenante
Maxime Bruneau, intervenant
Karina Déziel, intervenante
Shana Callaway, intervenante
Vanessa Dufresne, intervenante
Élizabeth Nault, intervenante
Lena Alexandre, intervenante
Jeremy Brown, intervenant

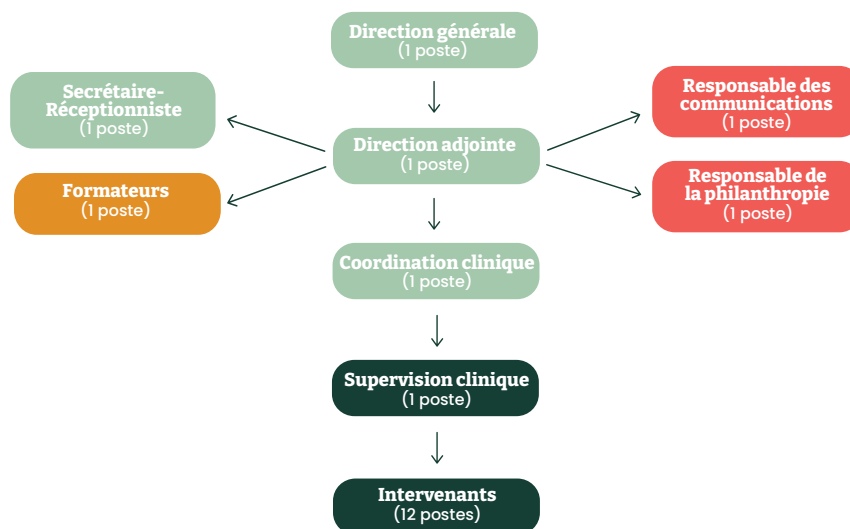
À LA SENSIBILISATION ET À LA FORMATION

Sylvie Potvin, formatrice

À L'ADMINISTRATION

Tania Boilar, directrice générale
Sébastien Doyon, directeur adjoint
Chanel Clément, responsable de la philanthropie
Marianne Duchesne, responsable des communications
Josée Lavictoire, secrétaire-réceptionniste

L'organigramme de JEVI au 31 mars 2026



7

Les membres 2025-2026 de JEVI

JEVI compte 202 membres en 2025-2026 !

Le membership à JEVI est très vivant et nous en sommes plus qu'heureux. Prendre de votre temps pour remplir le formulaire d'adhésion, nous le retourner ou faire votre demande d'adhésion en ligne, voilà des gestes concrets d'engagement pour la prévention du suicide en Estrie.

C'est une façon de nous dire : continuez votre travail, il est important.

Le membership à JEVI est valide pour une année entière.

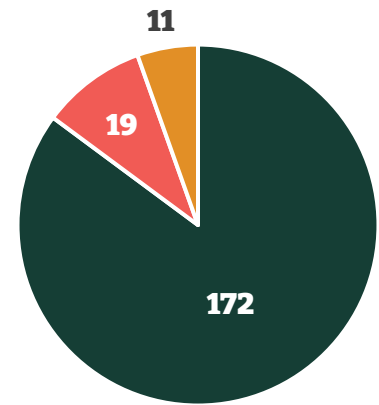
Catégories de membres

Individuel - Toute personne âgée de 18 ans et plus. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

Corporatif - Toute organisation ou corporation. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

Honoraire - Les membres honoraires sont des personnes rattachées ou non à la corporation, qui ont exercé ou qui exercent une influence particulière sur l'atteinte de nos buts. Ces membres ont droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

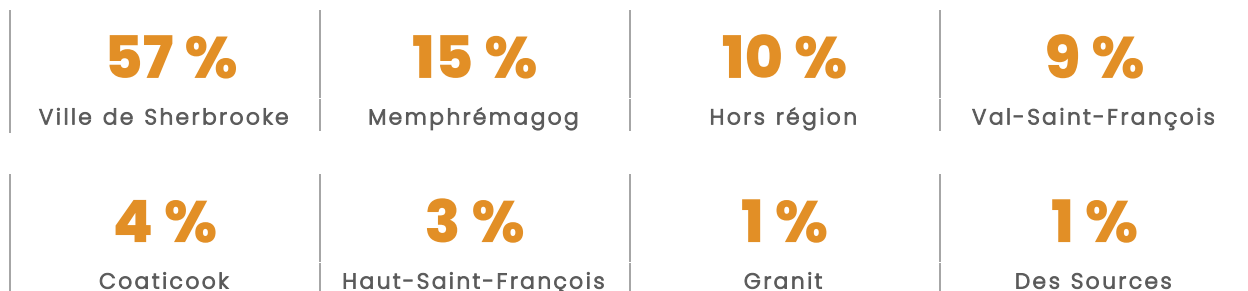
Catégories de membres



■ Individuel ■ Corporatif ■ Honoraire

Lors de notre dernière assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 18 juin 2025, 8 membres étaient présents pour prendre part aux décisions de JEVI. Nous les remercions de leur présence !

Provenance des membres



Communications avec nos membres et partenaires

Nous utilisons divers moyens afin que nos membres et partenaires soient au courant de notre quotidien. La voie postale, le courriel, Facebook, Instagram, LinkedIn, etc. sont tous de bons moyens de prendre des nouvelles de JEVI. Cette année, 2 envois postaux, 7 infolettres et des dizaines de publications sur nos réseaux sociaux ont été produits.

Présence sur les médias sociaux



En plus de nos chers membres, ce sont plus que 4 053 personnes qui nous suivent, chaque année, à travers nos différentes publications sur les réseaux sociaux. Nous sommes très choyé-e-s !

Média social	Nombre de vues	Nombre d'interactions
Facebook	640 851	21 727
Instagram	30 600	563
LinkedIn	7 936	295
TOTAL	679 387	22 585

Présences et représentations de JEVI



CIUSSS de l'Estrie - CHUS

- Rencontres de travail concernant nos collaborations dans le dossier Formations, Interventions et Postventions;
- Participation à la Table de concertation santé mentale de Memphrémagog;
- Participation à la Table santé mentale du Val-Saint-François;
- Participation à la Concertation en santé mentale de Sherbrooke;
- Participation à la Table de concertation en santé mentale et psychologique des Sources.
- Participation à des rencontres de travail avec les formatrices du CIUSSSE

RRCSME

- Implication dans le sous-comité de la Semaine nationale de prévention du suicide;
- Participation aux rencontres de membres;
- Participation au comité aviseur de la DPSMD du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

RCPSQ

- Implication de JEVI au sein du conseil d'administration;
- Participation aux rencontres des membres.
- Participation au sous-comité conditions de travail
- Participation au sous-comité politique
- Participation au sous-comité pour le Colloque provincial en prévention du suicide
- Participation au sous-comité d'organisation des rencontres des membres.
- Participation et animation à la Table des formateurs
- Participation à la Table des coordonnateurs
- Participation au sous-comité médias sociaux
- Participation au sous-comité philanthropie

Collectif santé bien-être des hommes en Estrie

- Participation aux rencontres de comité

Politique

- Rencontres avec les différents députés provinciaux et fédéraux de la région

OTSTCFQ

- Participation de la direction à la création d'une formation en prévention du suicide pour les membres de l'OTSTCFQ
- Direction générale : Ambassadrice média pour l'ORSTCFQ lors de la Semaine de prévention du suicide.

Centre L'Éclaircie

- Rencontres de travail sur le comité d'implantation du Centre de crise l'Éclaircie

Présence de JEVI dans les médias



Média	Type de média	Sujet	Date
	Journaux	Journée mondiale de prévention du suicide	14 août 2025
	Radio	Journée mondiale de prévention du suicide	10 septembre 2025
	Radio	Journée mondiale de prévention du suicide	10 septembre 2025
	Télévision	Journée mondiale de prévention du suicide	10 septembre 2025
	Radio	Journée mondiale de prévention du suicide	10 septembre 2025
	Internet	Prévention du suicide	10 septembre 2025
	Journaux	Prévention du suicide	10 septembre 2025
	Radio	Semaine de prévention du suicide	2 février 2026
	Télévision	Semaine de prévention du suicide et Salon de la Corporation des enfants	2 février 2026
	Radio	Prévention du suicide	2 février 2026
	Télévision	Semaine de prévention du suicide et Salon de la Corporation des enfants	3 février 2026
	Journaux	Semaine de prévention du suicide et Salon de la Corporation des enfants	3 février 2026
	Journaux	Semaine de prévention du suicide et Salon de la Corporation des enfants	3 février 2026
	Radio	Semaine de prévention du suicide et Salon de la Corporation des enfants	4 février 2026
	Journaux	Semaine de prévention du suicide et rôle des travailleurs sociaux	5 février 2026
	Journaux	Loterie JEVI	18 mars 2026
	Journaux	Loterie JEVI	18 mars 2026
	Radio	Loterie JEVI	19 mars 2026
	Radio	Loterie JEVI	23 mars 2026
	Radio	Loterie JEVI	24 mars 2026
	Radio	Loterie JEVI	27 mars 2026
	Télévision	Loterie JEVI	30 mars 2026

Déménagement de JEVI

Après avoir été établis dans le secteur de Fleurimont à Sherbrooke pendant près de 40 ans, l'année 2025 a été marquée par un grand changement. **Le déménagement de JEVI !**

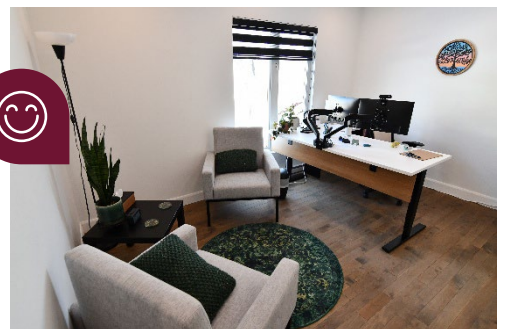
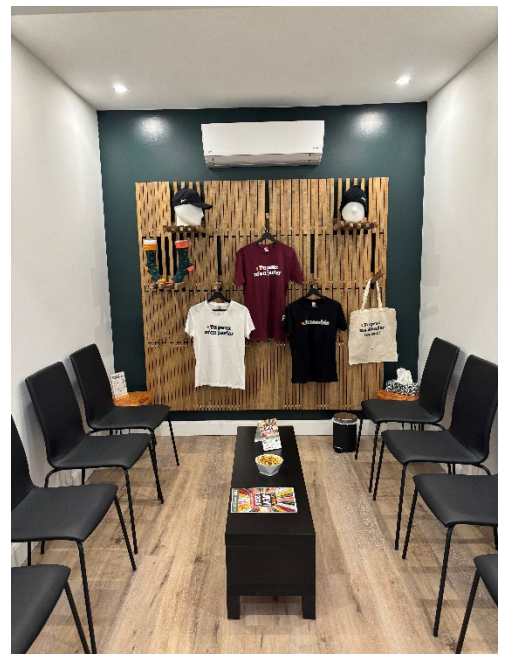
Nos anciens locaux étant devenus trop petits pour nos besoins depuis plusieurs années, nous avons fait le saut vers une nouvelle bâtisse, située maintenant dans l'arrondissement des Nations, au **275, Boulevard Jacques-Cartier Sud**.

Après de nombreuses années de travail, quelle joie de finalement voir ce projet se réaliser ! Nos locaux sont dorénavant beaucoup plus accessibles en transport en commun, et beaucoup plus centraux afin de mieux desservir la population.

Ce déménagement représente un sérieux avantage pour les personnes bénéficiant de nos services. Nos nouveaux bureaux permettent une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et nous pouvons maintenant donner toutes nos formations à même nos locaux. Cela représente pour nous une économie financière qui pourra être réinjectée dans les services directs à la population.

Nous sommes très fiers que ce projet puisse enfin voir le jour. Un aussi grand changement a demandé l'implication de plusieurs personnes et je tiens à toutes les remercier. De plus, je dois souligner la mobilisation exceptionnelle de notre conseil d'administration, qui a travaillé d'arrache-pied à voir ce projet s'actualiser, ainsi que chaque membre de l'équipe de JEVI, qui a permis d'assurer une transition dans les meilleures conditions possibles. Sincèrement, un grand merci à tous et à toutes.

Au plaisir de vous croiser dans nos nouveaux locaux !

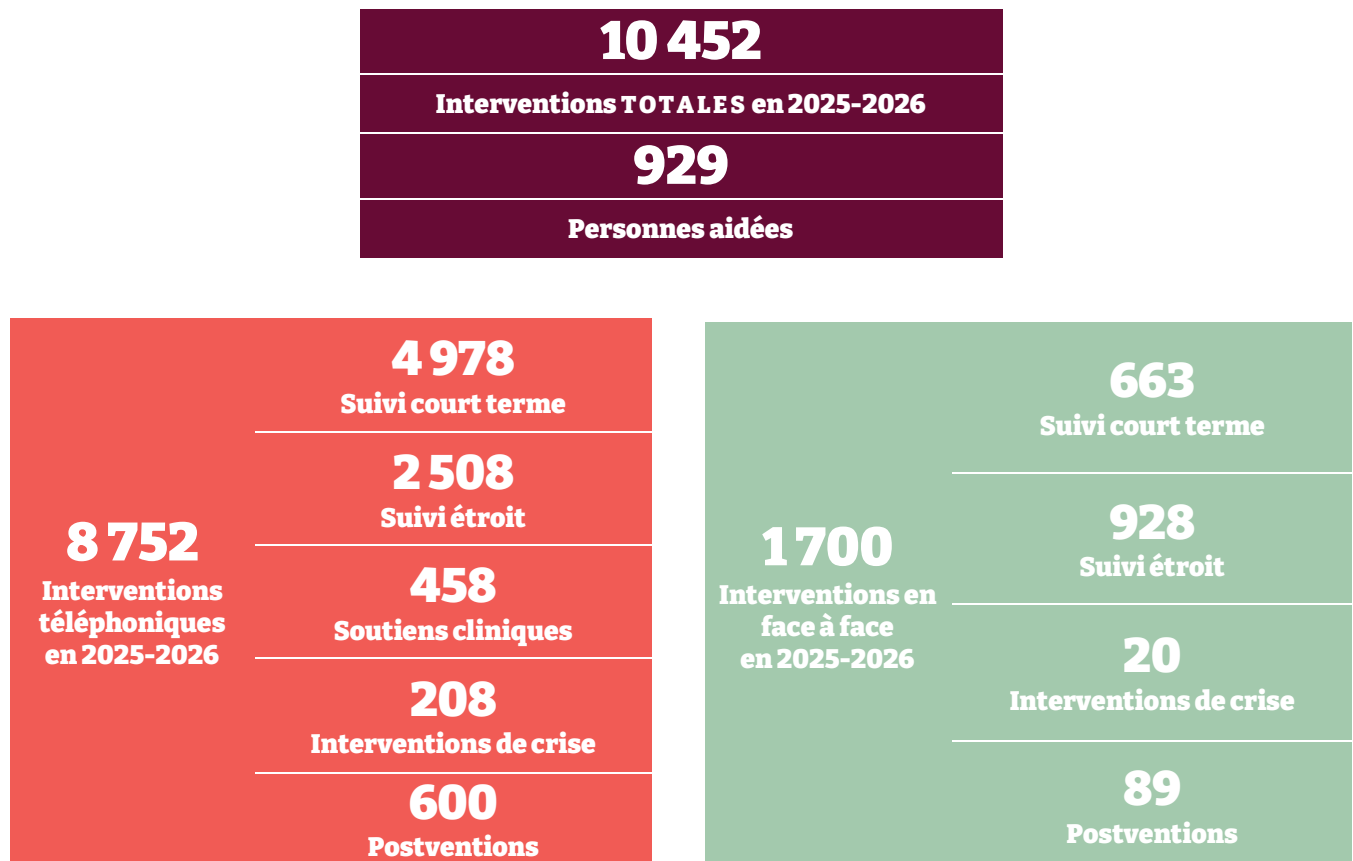


Les services d'intervention



Notre modèle d'intervention s'appuie tout autant sur des données empiriques que scientifiques. Mais avant tout, il s'appuie sur la ferme conviction que chaque individu possède les ressources nécessaires pour traverser les périodes difficiles.

La répartition de toutes les interventions effectuées à JEVI



À raison de 5 jours par semaine, de 8 h 30 à 16 h 30

Le suivi court terme

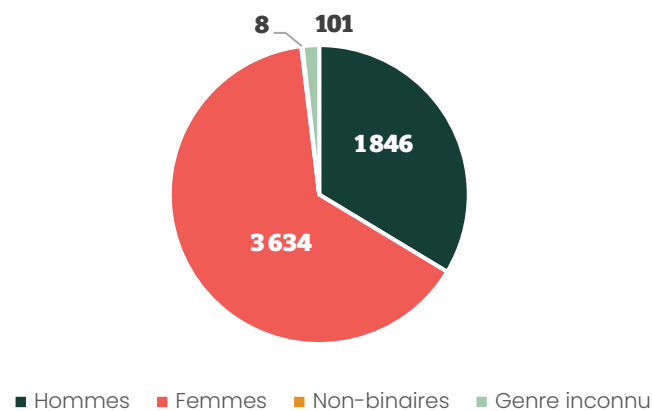
Le suivi court terme réfère à l'ensemble des services pouvant être mis en place auprès de la **personne suicidaire** présentant une *estimation finale de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire* vert ou jaune. Nous parlons donc ici des personnes avec une absence d'indices de danger ou encore un indice de danger faible.

Le suivi court terme peut aussi être offert à nos **autres clientèles** (proches de personnes suicidaires et personnes endeuillées par suicide) afin de les soutenir face à la situation qu'elles vivent en lien avec la problématique du suicide.

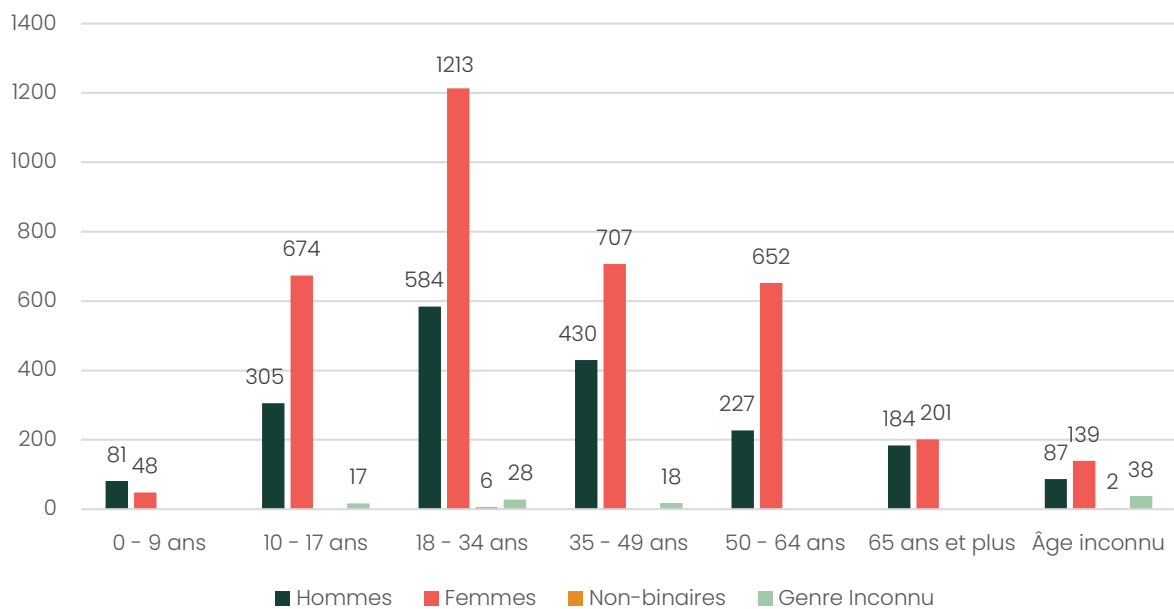
Afin de s'adapter à la situation vécue par la personne, ce type de service consiste en des suivis en face à face, accompagnés parfois d'interventions téléphoniques ou de relances téléphoniques. Il en va du jugement clinique de l'intervenante qui répond à la demande initiale de mettre en place les modalités d'intervention qui seront les plus thérapeutiques pour la personne.

Il est à noter que les statistiques qui suivent ne tiennent pas compte des données relatives aux interventions faites dans le cadre du suivi étroit, du soutien clinique, des interventions d'urgence et des postventions.

Nombre d'interventions en suivi court terme selon le genre



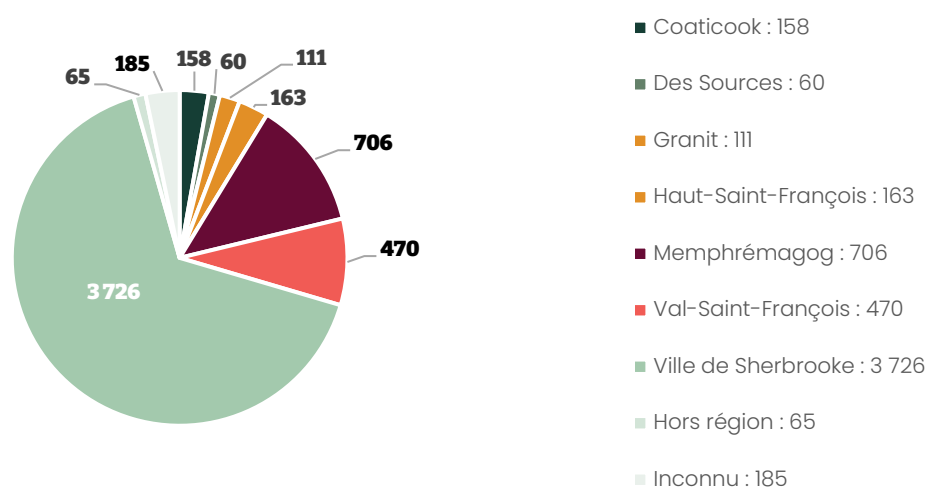
Répartition du nombre d'interventions en suivi court terme selon l'âge et le genre



Nombre d'interventions en suivi court terme selon le type de clientèle

2 693 SUICIDAIRES	1 055 JEUNES SUICIDAIRES	747 ENDEUILLÉ·E·S	156 JEUNES ENDEUILLÉ·E·S	637 TIERS INDIVIDU POUR SUICIDAIRES
218 TIERS INDIVIDU POUR JEUNES SUICIDAIRES	4 TIERS INDIVIDU POUR ENDEUILLÉ·E·S	7 SENTINELLES	124 AUTRES	

Répartition du nombre d'interventions en suivi court terme selon la MRC



D'autres chiffres...

4 978

Interventions téléphoniques

663

Interventions en face à face

611

Personnes aidées

Mois les plus
achalandés

648

Juin 2025

512

Juillet 2025

567

Mai 2025

512

Février 2026

Le suivi étroit

Le suivi étroit est une mesure visant à s'assurer que la personne de **14 ans et plus** qui est ou qui a été en danger grave de passage à l'acte ou quittant l'organisation ayant effectué la gestion de sa crise suicidaire (urgence générale ou psychiatrique, centre de réadaptation, centre d'hébergement, etc.) puisse avoir accès à un suivi rapidement.

Le suivi étroit se caractérise par un mode d'intervention intensif et proactif (*reaching out*), dont l'intensité se module en fonction de la personne, de ses besoins et de ses difficultés, de l'intensité de la crise et de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire.

Portrait général du suivi étroit

226

INTERVENTIONS
TÉLÉPHONIQUES

928

INTERVENTIONS EN
FACE À FACE

1730

AUTRES
COMMUNICATIONS *

552

INFORMATIONS
TRANSMISES **

* Autres communications : Messages, prises de rendez-vous, essais infructueux de joindre la personne, etc.

** Informations transmises : Contacts avec les proches et autres professionnel-le-s au dossier.

Ces deux derniers chiffres peuvent sembler importants comparativement aux nombres d'interventions. Toutefois, ils sont tout à fait en cohérence avec l'esprit du suivi étroit. Ce type d'intervention demande une plus grande proactivité, concertation et persévérance, expliquant donc ces chiffres plus élevés.

Total : 3 436 interventions

auprès de

109 personnes

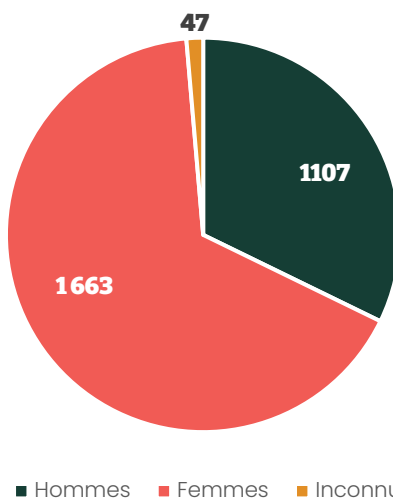
↑ 26 %

Globalement

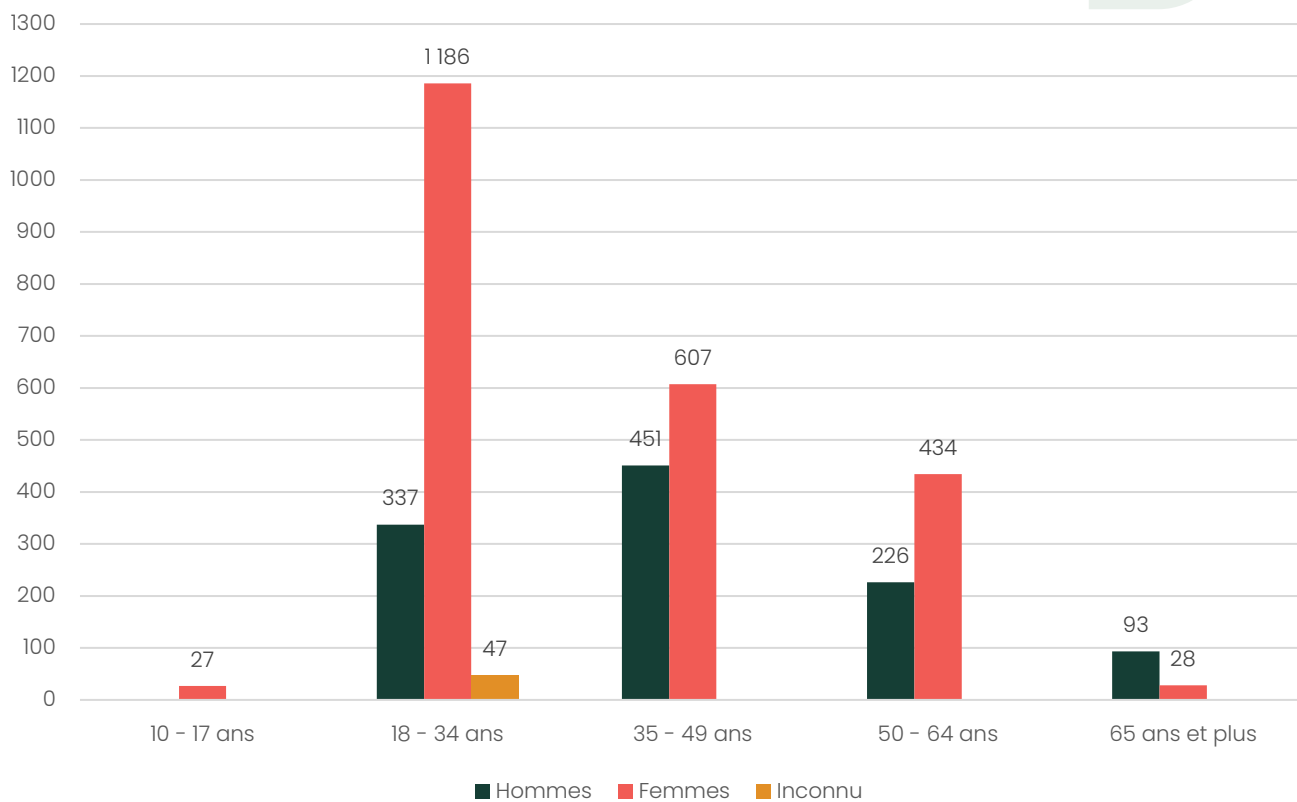
↑ 15 %

Interventions en
face à face

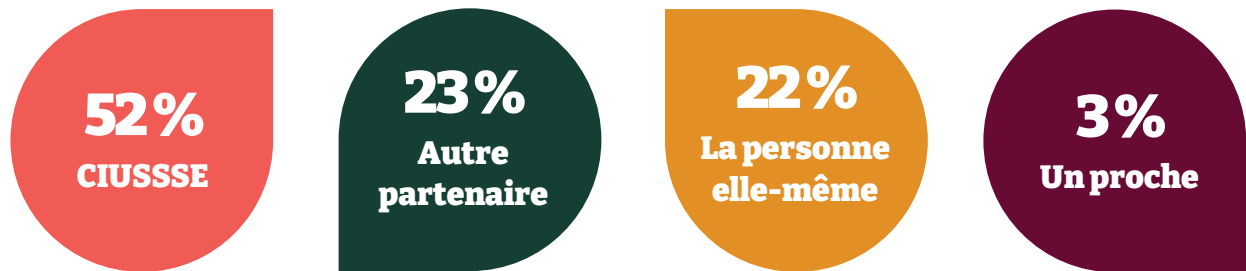
Répartition du nombre d'interventions en suivi étroit selon le genre



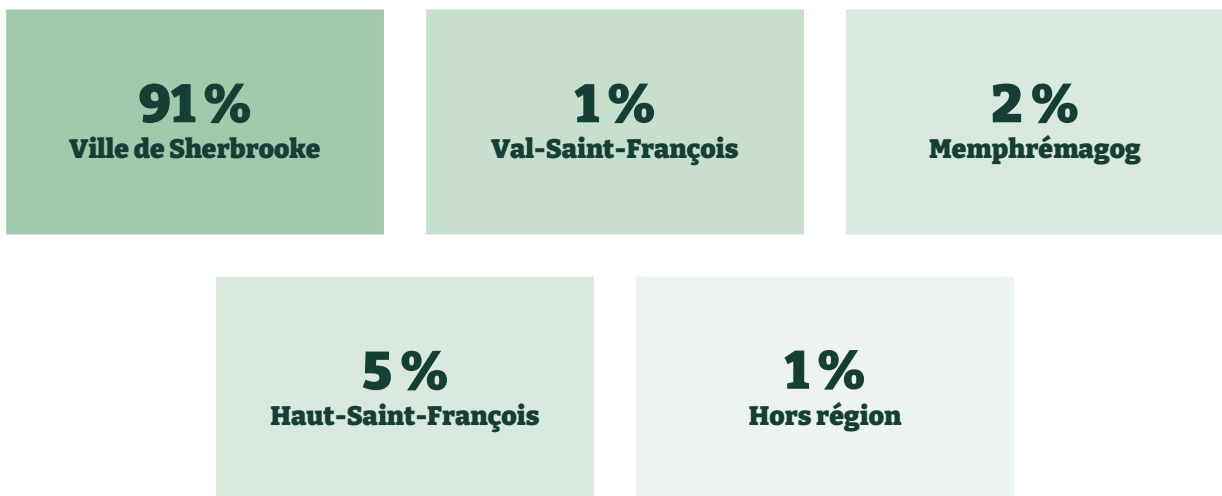
Répartition du nombre d'interventions en suivi étroit selon l'âge et le genre



D'où proviennent les références de suivi étroit ?



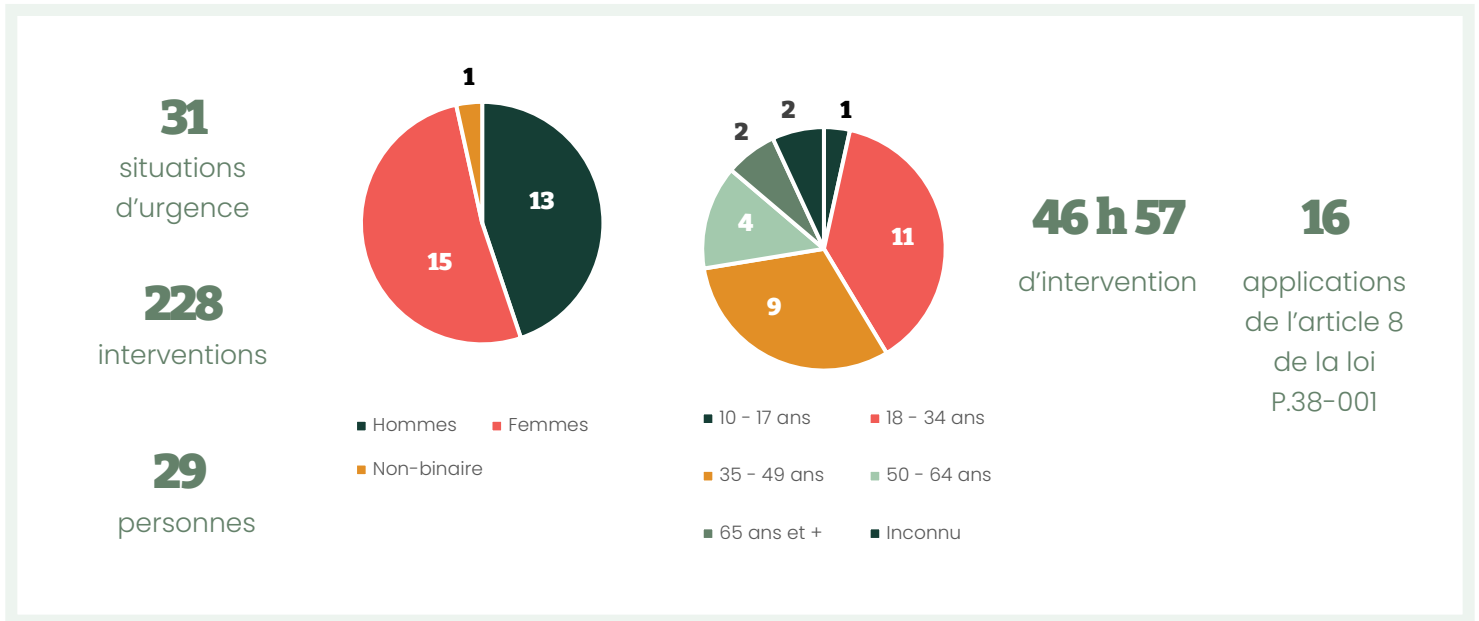
Répartition du nombre d'interventions de suivi étroit selon la MRC



Les interventions d'urgence

L'intervention d'urgence lors d'une crise suicidaire vise à réduire l'imminence du passage à l'acte suicidaire. Est considéré comme une intervention d'urgence à JEV! les interventions où des mesures exceptionnelles doivent être mises en place pour assurer la sécurité de la personne. L'article 8 de la loi P-38.001* a été appliqué à **16 reprises** dans la dernière année. Dans tous les autres cas, l'intervention a pu se conclure avec la collaboration de la personne et avons pu mettre en place d'autres options pour assurer la sécurité de la personne (hospitalisation volontaire, accompagnement à l'hôpital, intervention terrain, etc.).

Pour la réalisation de ces interventions d'urgence, nous avons travaillé en collaboration avec plusieurs partenaires, entre autres avec le Service de police de Sherbrooke, la Régie de police de Memphrémagog, la Sûreté du Québec, les paramédics, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, le Centre antipoison, les organismes communautaires, etc.



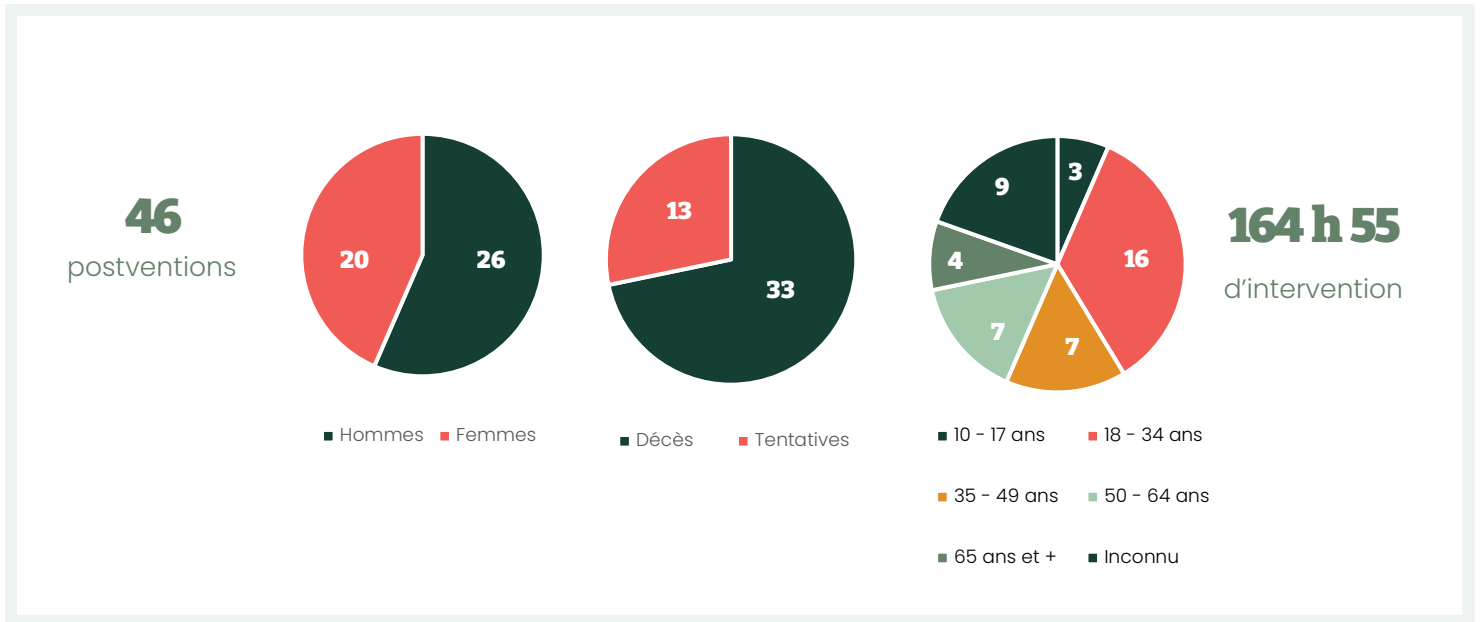
* La P-38.001 est la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui.



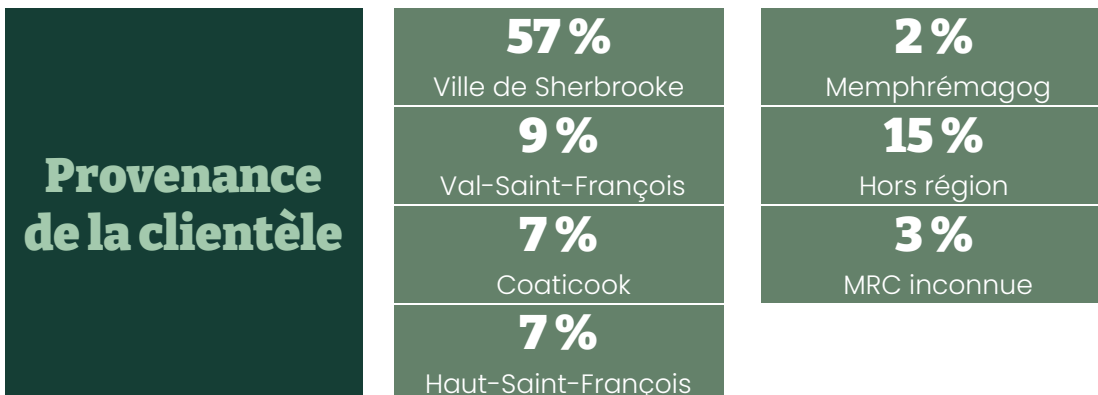
Les services de postvention

La postvention réfère aux activités qui visent le traitement et le rétablissement des personnes ayant été exposées au suicide d'une personne de leur entourage ou encore, dans certains cas spécifiques, lorsqu'elles ont été exposées à une tentative de suicide. Les activités réalisées ont comme objectif de réduire les effets négatifs, à court et à long terme, découlant de l'évènement.

Les activités de postvention peuvent être réalisées auprès des familles, dans les milieux de travail ou les milieux scolaires. Elles peuvent conjuguer, à la fois, des interventions téléphoniques, individuelles ou de groupe.



Depuis les dernières années, notre territoire (7 MRC de l'Estrie) compte environ 48 suicides par année. JEVI est appelé à intervenir en postvention dans environ **69 % des cas**.



Le groupe de soutien pour les personnes endeuillées par suicide

L'objectif général de ce groupe de soutien est de briser l'isolement des personnes vivant un deuil à la suite d'un suicide en leur offrant un lieu où elles peuvent échanger sur leur vécu avec d'autres personnes endeuillées. Ce groupe est structuré et plusieurs activités sont offertes aux participant·es afin de faire progresser leur travail de deuil.

Groupe de soutien pour les personnes endeuillées par suicide

LIEU	PARTICIPANT·E·S	RENCONTRES
Sherbrooke	1 homme, 4 femmes	12 rencontres de 2 h 30

Le soutien clinique

Le soutien clinique réfère à une supervision professionnelle que l'équipe d'intervention réalise lorsqu'un·e intervenant·e de la région a besoin de soutien dans ses propres interventions.



La supervision clinique

Pour s'assurer de la qualité des services d'intervention, il est essentiel que JEVI s'investisse de façon importante au niveau du soutien de son équipe. Ainsi, un poste est dédié à la supervision clinique de l'équipe d'intervention.



Dossiers spéciaux



Budget équité

En 2025-2026, JEVI a renouvelé une entente pour activités spécifiques avec le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, permettant le maintien à l'emploi d'une ressource à temps plein en intervention afin de maximiser l'offre de service en face à face en suivi court terme. Sans cette entente, notre service offert aux personnes ayant une estimation finale de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire *jaune* ne serait pas possible. Dans la dernière année, nous avons été en mesure d'offrir **663 rencontres** auprès de **147 personnes** dans le cadre de ce service.

Stratégie nationale en prévention du suicide

C'est en mai 2022 que le gouvernement du Québec annonçait sa toute nouvelle *Stratégie nationale en prévention du suicide*. Par le biais de cette stratégie, et via la santé publique au CIUSSS de l'Estrie – CHUS, JEVI a pu obtenir du financement pour l'embauche d'une intervenante pendant un an, qui vient en soutien aux personnes endeuillées à la suite d'un suicide. Ce sont donc **219 rencontres** qui ont pu être tenues **auprès de 35 personnes**. Au 31 mars 2026, la *Stratégie nationale en prévention du suicide* vient de conclure sa dernière année. À ce jour, nous ne savons toujours pas si cette stratégie sera renouvelée et si des montants y seront associés. Au 31 mars 2027, JEVI aura donc écoulé tout l'argent disponible dans cette enveloppe et devra se repositionner quant à ce service essentiel.

Direction des programmes en santé mentale et dépendance

En 2025-2026, l'entente de services signée avec la Direction des programmes en santé mentale et dépendance (DPSMD) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS concernant le suivi étroit pour les personnes qui sont, ou qui ont été, en danger grave de passage à l'acte suicidaire a été renouvelée. Une 2^e entente a de plus été conclue en cours d'année. Ces ententes ont permis d'offrir plus de **2 654 actions d'intervention** en suivi étroit, ce qui représente une augmentation de **112 %**.

Salon de la Corporation des enfants



Impossible de passer sous silence une grande réalisation de JEVI cette année. L'inauguration de notre Salon de la Corporation des enfants !

Lorsqu'un enfant, un-e adolescent-e ou une famille franchit pour la première fois nos portes, ce n'est jamais anodin. À JEVI, nous avons toujours eu la conviction profonde que l'environnement fait partie de l'intervention. Un espace peut apaiser. Il peut rassurer. Ce salon n'est pas simplement une pièce de plus dans nos locaux. C'est un lieu qui est un espace humain, chaleureux. Un lieu où on peut se sentir un peu comme à la maison. Un lieu où l'on peut ralentir, reprendre son souffle, se déposer et se sentir en sécurité. C'est un premier pas essentiel en prévention du suicide.

Ce salon existe aujourd'hui grâce à des partenaires qui ont cru à l'importance de prendre soin des familles dès leur arrivée.

Nous tenons à remercier très sincèrement la **Corporation des enfants de Sherbrooke**, qui par leur don de 30 000 \$ nous a permis de transformer différents espaces du rez-de-chaussée pour faire en sorte que les jeunes et leurs familles puisse se sentir bien dès leur arrivée. Grâce à vous, les enfants peuvent maintenant entrer chez JEVI et ressentir immédiatement une atmosphère de douceur et de réconfort.

Merci également à la **Fondation Carmand Normand** pour leur don de 10 000 \$ qui a rendu possible l'achat de livres spécialisés, d'outils d'intervention, de matériel artistique, de mobilier et d'équipements qui invitent à l'expression, au jeu et à l'introspection. Avoir des outils diversifiés fera en sorte que de venir rencontrer un intervenant de JEVI ne sera pas menaçant pour les jeunes.

Aussi, un merci tout spécial à **Logiflex** pour leur précieux partenariat en regard du mobilier. Grâce à votre contribution, ce salon est devenu un espace où il est plus facile de se dévoiler, d'accepter l'aide et de cheminer.

Merci aussi à **l'Atelier sfr** qui a su rendre concrètes nos inspirations, qui a pu nous faire avancer dans nos idées, et ce dans un temps record ! Votre accompagnement a été crucial pour nous.

Finalement, un grand merci à **IGA Extra Couture** de nous avoir soutenu dans la réalisation de notre soirée d'inauguration. Vous nous avez permis de vivre une soirée extraordinaire !



Corporation
des enfants

fondation
Carmand Normand

IGA Couture
extra

l'atelier sfr / logiflex

22

Rapport annuel
2025-2026

Les services de formation et de sensibilisation



La prévention du suicide ne peut être l'affaire d'une seule organisation. Il est essentiel, si on veut lutter efficacement contre le suicide, de multiplier le nombre de personnes conscientisées à la problématique. Ainsi, les activités de formation et de sensibilisation prennent tout leur sens. Qu'on soit jeune ou adulte, étudiant-e, chômeur-euse ou travailleuse, anglophone ou francophone, chaque personne peut jouer un rôle important en prévention du suicide. Depuis ses débuts, notre organisme a misé sur la formation d'agents multiplicateurs pour travailler plus efficacement à la prévention du suicide.

Dans la dernière année, JEVI s'est principalement concentré sur certaines formations très demandées afin de répondre aux besoins plus pressants des partenaires. C'est ce qui explique que, bien qu'existantes, certaines autres formations n'ont pas été offertes au cours de la dernière année.

Les formations aux professionnel·le·s

Prévenir le suicide auprès des personnes de 14 ans et plus : Susciter l'espoir et estimer le danger

Cette formation permet aux intervenant·e·s de développer des compétences spécifiques à l'estimation de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire en ayant suscité l'espoir dans l'exploration des critères de danger et l'application des mesures de sécurité requises.

49

formations

492

participant·e·s

Prévenir le suicide auprès des personnes de 14 ans et plus : Susciter l'espoir et estimer le danger - Activité de suivi

Cette activité s'inscrit comme un suivi de groupe de 3,5 heures. Elle permet aux intervenant·e·s ayant participé à la séance de formation en groupe de consolider leurs acquis par le transfert des apprentissages à leur pratique professionnelle et elle leur est proposée 3 à 6 mois après la séance de formation en groupe.

7

formations

63

participant·e·s

Atelier de consolidation des acquis

Cette formation continue permet aux intervenant·e·s, ayant suivi la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques*, de consolider leurs acquis en utilisant des vignettes cliniques issues de leur pratique actuelle. Les intervenant·e·s peuvent bénéficier de cet atelier 6 mois après avoir suivi la formation accréditée.

2

formations

21

participant·e·s

Repérer les personnes vulnérables au suicide et appliquer les mesures de protection requises

La formation *Repérer les personnes vulnérables au suicide et appliquer les mesures de protection requises* permet aux intervenant·e·s de repérer la personne qui pense au suicide, de vérifier la présence d'idées suicidaires et de mettre en place des mesures de protection en attendant une estimation de la dangerosité du passage à l'acte suicidaire.

1

formation

10

participant·e·s

Intervenir auprès des enfants de 5 à 13 ans à risque suicidaire

Cet atelier, d'une durée de 7 heures, s'adresse aux intervenant·es de différents milieux travaillant avec une clientèle de 13 ans et moins et qui sont responsables de l'intervention complète.

16

formations

138

participant·e·s

Formation sur l'implantation du Programme de postvention : Être prêt à agir à la suite d'un suicide

Cette formation s'adresse aux organisations qui souhaitent se préparer à agir adéquatement à la suite d'un suicide afin de limiter les impacts d'un tel geste. La formation permet de définir les conditions gagnantes à l'implantation du programme, de s'appropriier les différentes phases et mesures de celui-ci et de déterminer les interventions recommandées selon les groupes ou les personnes touchées.

2

formations

16

participant·e·s

Soutien clinique spécialisé en regard du risque suicidaire pour les personnes exerçant des activités de soutien clinique (PEASC)

Ce soutien clinique spécialisé, d'une durée de 3.5 heures, s'adresse aux personnes exerçant des activités de soutien clinique (PEASC) des directions cliniques, sur les territoires desservis par JEVI. Le but est de leur offrir un soutien clinique spécialisé pour qu'elles puissent soutenir et guider les interventions cliniques des intervenants dans la prise en charge de la clientèle à risque suicidaire en tenant compte des stratégies à privilégier.

6

formations

44

participant·e·s

Formation en prévention du suicide pour les chefs d'unités des établissements de détention provinciaux

Cette formation propose un langage commun utilisé dans la formation *Prévenir le suicide auprès des personnes de 14 ans et plus : Susciter l'espoir et estimer le danger* compte tenu du rôle crucial des chefs d'unité qui sont décisionnaires et qui doivent, notamment, entériner ou non les recommandations des membres des Équipes d'intervention spécialisées concernant la sécurité de la personne suicidaire, le suivi et le service que requiert la situation.

1

formation

6

participant·e·s

Prévenir le suicide auprès des personnes de 14 ans et plus : Susciter l'espoir et estimer le danger- Mise à jour pour les membres des Équipes d'intervention spécialisées en milieu carcéral

Afin de s'assurer d'un langage commun, cette formation a été développée afin de mettre à jour les membres des Équipes d'intervention spécialisées au nouveaux termes et concepts de la formation *Prévenir le suicide auprès des personnes de 14 ans et plus : Susciter l'espoir et estimer le danger*.

1

formation

10

participant·e·s

Les formations aux citoyen·ne·s

Agir en sentinelles pour la prévention du suicide		
Les sentinelles sont des personnes qui, en raison de leur travail, de leur implication bénévole ou de la place qu'elles occupent dans leur communauté, entretiennent des liens privilégiés et sont susceptibles de recevoir les confidences des gens de leurs milieux. La formation donnée à ces personnes leur permet de reconnaître les signes de détresse, de repérer les personnes à risque et de les orienter vers les ressources appropriées.	10 formations	94 participant·e·s
Le suicide : Comprendre pour mieux réagir		
Cette formation, qui s'adresse aux étudiant·e·s en relation d'aide, vise à développer la connaissance de soi comme intervenant·e auprès de personnes suicidaires, à mieux comprendre la problématique du suicide, le processus suicidaire et à développer les habiletés de base pour intervenir auprès des personnes suicidaires.	3 formations	134 participant·e·s
Pour en connaître davantage sur la problématique du suicide		
Cet atelier de sensibilisation s'adresse à toute personne ou tout milieu désirant en connaître davantage sur la problématique du suicide. Les mythes, les signes à reconnaître, comment agir et les ressources disponibles sont les thèmes abordés.	3 ateliers	89 participant·e·s
Kiosque d'informations		
JEVI se rend disponible à tenir un kiosque de l'organisation lors d'évènements thématiques divers. Ces kiosques nous assurent une plus grande visibilité et nous permettent d'aller à la rencontre de citoyen·ne·s.	3 kiosques	93 participant·e·s
Webinaire - Agir avec sensibilité : intégrer la diversité en prévention du suicide		
Apprendre qu'une personne est décédée par suicide peut susciter une grande variété de réactions et de questions. Ce webinaire permet de mettre en lumière les particularités d'un deuil par suicide et de savoir comment mieux prendre soin de soi et des autres. Il est possible de vivre un deuil résilient en étant à l'écoute de ses besoins.	1 webinaire	350 participant·e·s

Les rendez-vous annuels



Journée mondiale de la prévention du suicide

Le 10 septembre 2025 s'est tenue la 23^e Journée mondiale de la prévention du suicide (JMPS).

À l'échelle mondiale, on estime qu'un suicide a lieu toutes les 40 secondes et une tentative de suicide, toutes les 3 secondes, ce qui correspond à 1 million de suicides chaque année. C'est plus que l'ensemble des personnes tuées par les guerres et les catastrophes naturelles. À cela s'ajoutent 10 millions de personnes endeuillées par suicide. La journée du 10 septembre vise donc à sensibiliser nos communautés à l'ampleur du problème et aux façons de le prévenir. Elle est l'occasion de se rappeler qu'il est urgent d'agir en prévention du suicide !



JEVI a donc lancé une invitation à la population pour se rassembler en grand nombre et marcher autour du Lac des Nations, une chandelle à la main, afin de soutenir, ensemble, les gens qui ont ou qui ont eu besoin d'aide, leurs proches et les personnes endeuillées par suicide. Un kiosque sur les mythes et réalités était aussi organisé à la mi-parcours. L'événement a été un franc succès avec plus de **140 participant·es** !

Semaine nationale de prévention du suicide

La 36^e édition de la Semaine de prévention du suicide (SPS) s'est déroulée du 1^{er} au 7 février 2026. Partout en Estrie, des citoyen·ne·s se sont mobilisé·e·s pour la cause. La Semaine de prévention du suicide est l'occasion de parler de la problématique en diffusant les ressources d'aide et en travaillant ensemble. De nombreuses affiches de JEVI, cartes d'affaires, publications sur nos médias sociaux ainsi que nos fameuses épingles à linge *T'es important·e pour moi* ont été distribuées. Plusieurs activités ont aussi eu lieu au cours de la semaine.

- Mercredi, 3 février 2026 : Webinaire *Agir avec sensibilité : intégrer la diversité en prévention du suicide* sur le thème de la diversité pour les employé·e·s du CIUSSSE à 350 personnes
- Jeudi, 5 février 2026 : Tournée de sensibilisation annuelle à l'établissement de détention de Sherbrooke
 - Présentation des services à 250 détenu·e·s;
 - Sensibilisation *Pour en connaître davantage sur la prévention du suicide* auprès de 75 détenu·e·s;
- Vendredi 6 février 2026
 - Match des Cantonniers de Magog sur le thème des Super-héros, au profit de JEVI.
- Tout au long de la semaine : visibilité accrue sur nos médias sociaux pour en apprendre plus sur JEVI et les différents services offerts.



Vrai ou faux

Jour 5

Les services de JEVI sont uniquement offerts aux personnes ayant des idées suicidaires.

→

Faux

JEVI offre des services spécialisés à toute personne touchée par la problématique du suicide, incluant les personnes ayant des idées suicidaires, leurs proches et les personnes endeuillées par suicide. L'organisme offre également de la formation et du soutien clinique aux professionnel·le·s de son territoire.

jevi Semaine de prévention du suicide 2026



L'autofinancement et l'administration

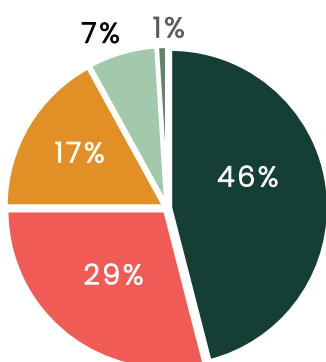


L'autofinancement à JEVI : de l'eau à notre moulin

L'autofinancement à JEVI occupe une place des plus importantes au sein de l'organisation. Les revenus générés par ce secteur, ajoutés aux revenus de formation, représentent 36 % de notre revenu total.

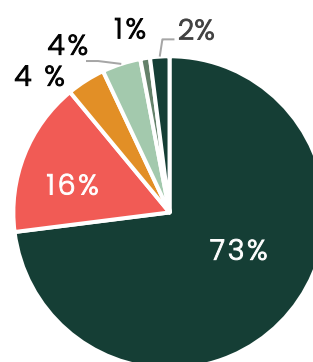
Tous les dons reçus à JEVI permettent l'actualisation de la mission. Pour accomplir celle-ci, les ressources humaines demeureront toujours le noyau de JEVI. L'équipe étant constituée de 20 employé·e·s à temps plein ou temps partiels, les salaires, donc les services directs à la population, représentent plus de 73 % de nos dépenses.

Revenus 2025-2026



- Subvention récurrente MSSS
- Autofinancement et dons
- Ententes de services et subventions non récurrentes
- Revenus de formation
- Autres produits

Dépenses 2025-2026



- Salaires
- Frais administratifs
- Charges locatives
- Promotion et représentation
- Autres frais
- Frais d'autofinancement

Dévouement

Réussite

Professionalisme

Reconnaissance

Qualité

Mission

Partenariat

Valeurs

Engagement

Mobilisation

Support

Activités d'autofinancement

La Loterie JEVI 2025

Sous la présidence d'honneur de Madame Valérie Véronneau, présidente du Groupe Véronneau, cette campagne a connu un franc succès !

La Loterie JEVI s'est clôturée par un tirage en mode virtuel le 18 juin 2025, lors duquel un montant de 52 036 \$ a été dévoilé !

Félicitations à nos gagnant-e-s et merci, du fond du cœur, à nos fidèles participant-e-s. Merci aussi à nos commanditaires et aux bénévoles de la Loterie JEVI.

Un merci spécial à Therrien Couture Joli-Cœur de nous avoir accueillis dans vos locaux !



Pleins Feux sur JEVI 2025

Le 16 juillet 2025 se tenait la 6^e édition du cocktail-bénéfice Pleins Feux sur JEVI, une initiative portée par RBC Dominion valeurs mobilières.

Grâce à la mobilisation exceptionnelle de toutes les personnes impliquées, un montant record de 44 500 \$ a été recueilli au profit de la prévention du suicide en Estrie.

Nos sincères félicitations vont à Monsieur Daniel Jacques, à l'origine de cet événement, ainsi qu'à toute son équipe, dont l'engagement remarquable, tant dans l'organisation que dans la vente de billets, permet à cette soirée de rayonner année après année.

Un merci chaleureux également à toutes les personnes présentes pour leur précieuse contribution



IGA et JEVI : Le suicide n'est pas une option

Pour une 11e année, les IGA participants de l'Estrie ont renouvelé leur engagement envers la prévention du suicide en tenant la campagne IGA et JEVI : Le suicide n'est pas une option.

La récolte de 10 320 \$ de l'édition 2025, ajoutée aux 10 autres éditions, a fait grimper le grand total à 95 670,99 \$ remis à JEVI jusqu'à maintenant !

Ces gens d'affaires, très ancrés dans leur communauté, ont la conviction qu'ensemble, nous pouvons prévenir le suicide.

JEVI remercie ces partenaires importants en prévention du suicide ainsi que leur généreuse clientèle.



La communauté se mobilise pour JEVl



Nos donateurs philanthropes 2025-2026

	<p>Promutuel Assurance Centre-Sud - 100 000 \$!</p> <p>Nous tenons à remercier très chaleureusement Promutuel Assurance Centre-Sud pour le don d'une générosité exceptionnelle. Ce don structurant nous permet de consolider nos services pour l'année en cours et fait une réelle différence. Merci d'avoir choisi JEVl pour cet incroyable don.</p>
	<p>Corporation des enfants - 30 000 \$</p> <p>Cette immense générosité de la Corporation des enfants nous a permis d'enfin réaliser un rêve : celui d'avoir une salle dédiée à l'intervention auprès des familles et des enfants. Merci infiniment !</p>
	<p>Fondation J. Armand Bombardier - 25 000 \$!</p> <p>Nous tenons à adresser un merci tout spécial à La Fondation J. Armand Bombardier pour leur fidélité et leur très grande générosité, et ce, depuis plus d'une décennie ! Vous savoir à nos côtés depuis toutes ces années nous fait chaud au cœur.</p>
	<p>Fondation Carmand Normand - 10 000 \$</p> <p>Ce don significatif a permis l'achat de nombreux outils d'intervention spécialisé, du matériel artistique, des outils sensoriels et du mobilier pour notre nouvelle salle dédiée à l'intervention auprès des enfants, adolescents et leur famille. Merci !</p>
	<p>The Foundation Office - 5 000 \$!</p> <p>Un grand merci à The Foundation Office pour ce merveilleux don !</p>

Dons individuels et corporatifs

Outre lors de nos campagnes d'autofinancement, plusieurs personnes et corporations choisissent de remettre des dons à JEVl, de façon tout à fait spontanée, par exemple lors du renouvellement de leur membership à JEVl. C'est près de 171 552 \$ qui nous ont été remis grâce à l'engagement de 248 personnes et 53 entreprises.

L'implication des bénévoles

Ce rapport annuel ne serait pas complet sans le témoignage de notre entière reconnaissance aux bénévoles qui se sont impliqués à JEVl, soit au conseil d'administration, soit au sein de différents comités ou lors d'activités ponctuelles. JEVl a ainsi bénéficié de **131 heures** de bénévolat grâce à **19 individus** généreux de leur temps. C'est l'équivalent de près de **4 semaines** de travail !

Initiatives de la communauté

Plusieurs personnes de la communauté s'engagent dans diverses activités afin d'en remettre les profits à JEVI. Cette année, **22 activités** ont permis d'amasser plus de **54 452 \$** ! Merci énormément à ces personnes et entreprises qui ont choisi d'investir de leur temps et énergie au profit de JEVI !

Traverser le continent à moto – Pascal Fournier	13 035 \$
Soirée Espoir – Groupe Véronneau	10 000 \$
Match des Super-héros – Phoenix de Sherbrooke	7 400 \$
Marathon « Je veux vivre! » – Mario Parent	5 920 \$
Comité communautaire – Kruger Sherbrooke	5 000 \$
Vente de T-Shirt – BMR Anctil St-Denis de Brompton	3 335 \$
Match des Super-Héros – Cantonniers de Magog	2 251 \$
Quille-O-Don Ghost-Trek – Bruno Giangioppi	2 000 \$
Collecte de dons – Freddy Pizzeria	923 \$
Vente de gallons de sirop d'érable – Ferme du ruisseau d'or	788 \$
Collecte de dons – École secondaire de Bromptonville	768 \$
Collecte de dons – Mathis Grenier	600 \$
Tournois de poches – Sylvain Lamontagne	530 \$
Tirage – Équipe des soins palliatifs	470 \$
Collecte de dons – Stanstead College	330 \$
Journée Jeans – Caisse Desjardins du Val-St-François	270 \$
Calendrier de l'Avent – BMR Anctil St-Denis de Brompton	219 \$
Semaine du mieux-vivre – Le Salésien	212 \$
Collecte de dons – Collège du Mont-Sainte-Anne	175 \$
Fabrique de bracelet – Emily Vidal	100 \$
Manoushka création	66 \$
Collecte de dons – Ysabelle Marcil	60 \$

TOTAL : 54 452 \$

Les initiatives organisées par la communauté nous surprennent à chaque fois. La générosité de nos concitoyen-ne-s est impressionnante. Dans les dernières années, de plus en plus d'activités au profit de JEVI ont vu le jour ! Merci du fond du cœur !



Formation continue des employé·e·s de JEVI

Pour s'assurer de la qualité des services, il est essentiel que JEVI s'investisse de façon importante dans la formation continue de ses employé·e·s. Ces formations permettent de maintenir leur intérêt, d'améliorer leurs connaissances et de développer leurs habiletés en lien avec les postes occupés. Les employé·e·s ont donc eu la chance de participer à tour de rôle à l'une ou l'autre des formations suivantes :



Formations reçues par l'équipe

Atelier d'initiation à l'intervention chez les jeunes de 13 ans et moins vulnérables au suicide – Sylvie Potvin – 7 h

Prévenir le suicide chez les personnes de 14 ans et plus : Susciter l'espoir et estimer le danger – Bloc 1 – ENA – 10 h

Prévenir le suicide chez les personnes de 14 ans et plus : Susciter l'espoir et estimer le danger – Bloc 2 – Sylvie Potvin – 7 h

Formation Processus AUDIS – Marie-Christine Gagné et Vanessa Roy – 14 h

Approche orientée sur les solutions : Compétences de base – Lavoie Solution – 13 h

Approche orientée sur les solutions : Compétences avancées – Lavoie Solution – 13 h

Loi sur la protection de personnes dont l'état mental représente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui – ENA – 3 h

Deuils et traumatismes : Favoriser la croissance post-traumatique – Lavoie Solution – 7 h

Formation provinciale sur l'estimation et la gestion du risque d'homicide – CIUSSSE – 12 h

Colloque provincial en prévention du suicide – RCPSQ et CPSM – 10,5 h

Formation Oméga – ASSTSAS – 21 h

Formation provinciale de formateurs sur l'estimation et la gestion du risque d'homicide – CRAIP – 14 h

Formation provinciale Intervenir auprès des enfants de 5 à 13 ans à risque suicidaire – ENA – 3,5 h

Formation de formateurs – Intervenir auprès des enfants de 5 à 13 ans à risque suicidaire – CIUSSS Capitale-Nationale – 7 h

4^e édition – Colloque francophone sur les troubles de la personnalité – CIUSSS de la Capitale-Nationale – 14 h

Processus AUDIS – Mentor – CRDI – 2 h

SUPER-KT – Jennifer Muehlenkamp – 1 h

Formation Fondements de base en troubles concomitants – CECTC – 3 h

Trousse Horizons – Soutien à la prévention du suicide en contexte de diversité et de migration – SHERPA – 1h

612,5 hrs

de formation

32

Liste des sigles et acronymes

ACA	Action communautaire autonome
AQPS	Association québécoise de prévention du suicide
ASSTSAS	Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales
AUDIS	Autisme, Déficience intellectuelle, Suicide
CECTC	Centre d'expertise et de collaboration en troubles concomitants
CISSS	Centre intégré de santé et services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et services sociaux
CIUSSS de l'Estrie – CHUS CIUSSSE - CHUS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
CNESST	Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité du travail
CPS	Centre de prévention du suicide
CPSM	Centre de prévention du suicide de Montréal
CRAIP	Centre de recherche appliquée en intervention psychosociale
CRDI	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
CRISE	Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, enjeux éthiques et pratiques de fin de vie
DPSMD	Direction des programmes en santé mentale et dépendance
ENA	Environnement numérique d'apprentissage
JMPS	Journée mondiale de la prévention du suicide
MRC	Municipalité régionale de comté
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RCPSQ	Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec
ROC de l'Estrie	Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
RRCsME	Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie
SUPER-KT	Suicide prevention education and research-knowledge translation
SOFÉDUC	Société de formation et d'éducation continue
SPS	Semaine de prévention du suicide

Nous espérons que ce rapport annuel a pu éveiller chez vous la ferme conviction que le suicide n'est pas une option et que JEVI, votre centre de prévention du suicide en Estrie, ne travaille pas en vase clos, mais bien avec vous.

Merci de votre complicité, de votre intérêt envers notre / votre organisme communautaire, et surtout, de votre engagement en prévention du suicide en Estrie.

